

Article

« Tâtonnements énonciatifs, appropriation/désappropriation notionnelle, lieux de négociation et de conflit dans l'énonciation en situation d'entretien »

Daniel Simeoni et Khadiyatoula Fall

Revue québécoise de linguistique, vol. 22, n° 1, 1992, p. 203-238.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/602759ar>

DOI: 10.7202/602759ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

TÂTONNEMENTS ÉNONCIATIFS, APPROPRIATION/DÉSAPPROPRIATION NOTIONNELLE LIEUX DE NÉGOCIATION ET DE CONFLIT DANS L'ÉNONCIATION EN SITUATION D'ENTRETIEN*

Daniel Simeoni

Khadiyatoulah Fall

1. Introduction

1.1 Nous examinerons ici, dans une perspective à la fois fonctionnelle et interprétative, les marques de rupture qui animent la langue parlée spontanée au cours d'un entretien semi-informel. Ces marques, qui interrompent à intervalles irréguliers le déroulement du flux discursif, ont reçu diverses appellations: «répétitions-hésitations», «retouches», «bafouillage», «tâtonnements» (Blanche-Benveniste, 1984, 1987, 1991), «failles», ou «ruptures» (Culioli, 1983, p. 292), «ratages» (Gardès-Madray, 1984). La terminologie de langue anglaise témoigne de la même instabilité, alternant par exemple entre: «breakdowns» (McNeil, 1979, pp. 218-220), «fumbles» (Edmonson, 1981, p. 153), «missteps» (Tyler & Davis, 1990, pp. 385-411) ou le plus neutre «hesitation phenomena», décomposable en quatre types distincts: «micropause», «hesitation», «unfilled pause» et «filled pause» (Riggenbach, 1991, p. 426). Une fonction importante de ces marqueurs *en creux* est de délimiter les unités intonatives que Chafe (1988, p. 1) appelle par ailleurs: «brief spurts of vocalization» (celles-là mêmes auxquelles réfère Goffman (1986, p. 66)

* Ce travail est le résultat partiel de subventions obtenues du CRSHC (subvention no. 410-91-1405), du FCAR (subvention d'équipe no. 93-ER1568), de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi (1990-91) sur l'élaboration d'une sémantique lexicale énonciative et cognitive.

lorsqu'il parle de «groupes de souffle» ou encore de «phrases phonologiques»). L'énumération montre que l'identification de ces marques s'est souvent faite de façon négative, comme signes de dysfonctionnement, voire même de «défaillances» (Martins-Baltar, 1986), d'autant qu'elles viennent souvent ponctuer des séquences disloquées, ou impossibles à rapporter à l'ordre normatif de la syntaxe. La règle implicite est que le flux discursif devrait procéder de façon régulière, sans heurts, et que sa réalisation, comme l'exécution d'une partition, ne peut qu'être de toute façon inférieure au modèle. Sur ces bases, on comprend bien que la stigmatisation du désordre syntaxique usuel ait pu pénétrer, de proche en proche, toutes les caractéristiques de la langue parlée, et ce jusqu'aux silences qui signalent les ruptures de la chaîne énonciative.

1.2 Nous sommes partis de la réflexion suivante: puisqu'il n'est pas contestable que les réalisations orales sont majoritairement entrecoupées de pauses dilatoires, ne faut-il pas postuler que ces interruptions, loin d'être des imperfections, sont en réalité au principe même de la langue parlée spontanée? Remplissant une fonction organisatrice, elles contribueraient à part entière à la mise en forme énonciative. Partant de cette hypothèse, nous avons choisi de référer à cette réalité constitutive présumée de la genèse des énoncés par le terme de «tâtonnements», emprunté à Blanche-Benveniste, qui nous semble bien exprimer la nature de cette quête, ses efforts, sa progression à l'aveuglette, ses ratés, mais aussi ses réussites. Mieux que celui de «bafouillage», qui suggère un regard extérieur constituant l'objet d'étude en réalité objective, le terme de «tâtonnements» redonne sa priorité au sujet parlant, producteur de formes énonciatives. Cette décision n'est certes pas innocente: une fois les données du problème inversées – le terme de départ n'est plus un modèle idéal, mais l'énoncé tel qu'il se donne – il n'est plus possible de travailler sur la base d'une syntaxe autonome. Nous insistons sur ce point pour souligner que notre démarche n'est pas compatible avec les perspectives théoriques qui excluent *a priori* la dimension contextuelle des énoncés du champ linguistique.

1.3 Notre support de travail est un corpus d'entretiens réalisés en 1987, portant sur le processus d'informatisation des cabinets notariaux dans la province du Québec. Nous avons choisi de nommer **thème discursif** ce au sujet de quoi les coénonciateurs sont tenus de prendre position, dans le cadre d'un échange qui s'étend sur au moins deux tours, ou une paire adjacente. Le repérage des thèmes discursifs débattus dans l'échange – le plus souvent sous la forme de génériques abstraits – nous est en effet très vite apparu nécessaire. Leur incidence possible sur le déroule-

ment du flux énonciatif valait d'être vérifiée d'autant que l'idée d'une corrélation directe entre le degré d'abstraction d'un nom et la fréquence des pauses associées à sa définition a reçu validation il y a bien longtemps déjà dans des travaux de psychologie expérimentale, cf. Raynolds & Pavio (1968). Dans notre corpus, certains de ces thèmes (dont le champ d'action est au demeurant très variable) apparaissent plus contestés que d'autres par les participants, et l'échange est alors saccadé, voire chaotique. Tout se passe comme si la prise de conscience, par l'un des participants, que le contenu idéationnel, ou contenu de pensée, du thème posé par l'interlocuteur diffère du sien propre le conduisait à progresser par tâtonnements plus marqués lorsque le tour de parole lui échoit. Le thème devient alors le véritable enjeu de l'interaction, chaque participant s'efforçant de s'en assurer le contrôle.

1.4 Nous avons supposé que la formulation du thème discursif était indissociable de son ancrage notionnel, cet ancrage déterminant la façon dont l'information progresse. Le thème peut bien sûr être instancié par l'interviewer de façon diverse, depuis les requêtes lexicales les plus courtes («et l'informatisation?») jusqu'à des formes beaucoup plus élaborées («pourriez-vous nous dire comment les choses se sont passées ... au début... quand on a décidé d'introduire... l'informatique?»). Nous considérons l'éventail des premières formulations possibles pour chaque thème donné comme un ensemble ouvert de «déclencheurs», ou d'«initiateurs» thématiques constituant une famille paraphrastique issue d'une même structure notionnelle, exprimable directement ou de façon relationnelle. Cette structure va être constamment retravaillée par les coénonciateurs dans l'échange. Le concept de notion thématique est, en ce sens, dérivé de ce que Culioli appelle plus généralement **notion lexicale**, à savoir «un système de représentations complexes, structurées, de propriétés physico-culturelles» (1990, p. 53) situé en amont du processus de lexicalisation et de grammaticalisation. Par convention, nous référons à la notion entre crochets et en majuscules, par exemple: [INFORMATISATION], [ARCHIVAGE], [RÉACTION DES SECRÉTAIRES]. La réalisation énonciative de ces notions est l'aboutissement de toute une série d'opérations de détermination et de quantification qui concourent à lever l'indétermination initiale. Cette dernière ne peut toutefois jamais être totalement résorbée, en raison du caractère interactif de l'entretien. Il en résulte, pour l'interlocuteur comme pour l'«overhearer» qu'est l'analyste (Clark, 1987), une ambiguïté discursive d'autant plus pertinente que le degré d'ambiguïté d'un thème semble être directement proportionnel à la fréquence des pauses vocalisées qui accompagnent sa description (Siegman & Pope, 1966).

1.5 Pour éviter tout contresens, il est important de préciser que notre démarche n'établit aucune relation de caractère *exclusif* entre les notions thématiques ainsi instanciées et les tâtonnements qui caractérisent la mise en forme énonciative. Bien d'autres facteurs peuvent être à l'origine de telles ruptures. Tout ce que nous souhaitons montrer, c'est comment, en pratique, le thème discursif fonctionne comme *l'un des facteurs* pouvant expliquer le rythme heurté du flux énonciatif et sa fragmentation en segments indépendants (d'un point de vue syntaxique) dans une situation d'entretien spontané. La frontière est certes difficile à établir entre ce qui relève du pôle sémantique de l'énoncé et ce qui appartient en propre aux déterminants psychologiques et sociaux de la situation d'énonciation, mais ces derniers ne pourraient pas influencer sur le débit et la cohérence de surface si la langue ne recelait pas, de façon constitutive, des lieux d'accueil susceptibles de les fixer. Du fait de leur haut degré de généralité et de leur ambiguïté inhérente, les notions thématiques que nous posons par ailleurs comme enjeux à part entière dans la situation d'entretien pourraient constituer un de ces lieux de conflit potentiel servant en même temps de terrain de négociation pour chaque participant.

1.6 Sur ce fond conceptuel, notre objectif était triple:

– Vérifier empiriquement que, dans les limites du champ d'une même notion thématique, il y a bien corrélation entre ce que nous interprétons comme la maîtrise du domaine notionnel par l'un des participants, et la cohérence syntaxique de surface de ses énoncés; et d'autre part, entre la contestation des frontières du domaine et les ruptures de la chaîne énonciative, ruptures dont on devra aussi s'assurer qu'elles deviennent moins fréquentes lorsque l'énonciateur reprend le contrôle de la notion et que le domaine est à nouveau stabilisé;

– Fonder en théorie la valeur au moins *heuristique* d'un principe de cohérence solipsiste qui viendrait s'exercer à l'encontre de la règle gricéenne de coopération (1975), car le principe de ces situations d'entretien nous paraît plutôt être d'ordre conflictuel. Pour répondre à certaines objections qui nous ont été faites, précisons qu'il n'est nullement question dans les limites de cet article de remettre en cause la totalité des travaux inspirés par la pragmatique anglo-saxonne ni, de façon plus générale, de prendre parti *en faveur* (!) d'une conception belliqueuse et «malsaine» des rapports humains, mais bien plutôt de montrer comment le fait de poser *en simple hypothèse* un principe contraire à celui que cette tradition postule (sous des appellations au demeurant fort variées), (1) n'entraîne pas nécessairement un développement explicatif inco-

hérent, et (2) permet même d'accommoder, de façon plus plausible, l'incomplétude des échanges sur laquelle ces mêmes travaux sont bien obligés de se fonder pour rendre compte de la possibilité d'une négociation;

– Poser enfin les jalons d'une extension du cadre théorique de la linguistique de l'énonciation, jusqu'à faire englober par cette dernière des considérations traditionnellement rattachées au domaine sociologique. L'ancrage notionnel des thèmes discursifs débattus dans la situation d'entretien est loin d'être également distribué, comme ont pu le montrer par exemple Encrevé & de Fornel (1983) analysant le marqueur faussement stable de «théâtre» dans une suite d'entretiens réalisés à partir d'un questionnaire sur le goût et les pratiques culturelles, pour le compte de la télévision suisse romande. Notre démarche interprétative consistera de même en un va-et-vient entre les fonctions cognitives et la dimension sociologique intégrée des énoncés, telles que ces dernières viennent s'incarner dans la mise en forme coénonciative des structures de surface réalisées. L'interaction sert donc bien de pivot central à l'analyse linguistique du discours dont nous présentons ici l'ébauche.

2. Notions théoriques

2.1 Rappelons tout d'abord que nous interprétons la notion de thème discursif comme la forme linguistique réalisée d'un contenu de pensée à propos duquel les participants sont tenus, dans l'échange, de prendre position. Cette interprétation rejoint la définition que donne Lambrecht (1987, p. 255) de la notion de *topic* comme étant «the linguistic expression of the topic referent». À l'échelon de la phrase, le thème serait aussi cette partie de l'énoncé qui établit le cadre indispensable à la mise en place des multiples opérations engagées dans l'énonciation, «the frame within which the sentence holds» (Chafe, 1976, p. 51). Le thème discursif ayant la même fonction dans l'ordre transphrastique, on comprend la difficulté à maintenir la spécificité de la notion de *topic* dans un cadre rigoureusement linguistique et les flottements définitoires qui continuent d'accompagner cette notion. Notre perspective étant ici pragmatique, nous chercherons plutôt à prolonger le courant initié par Berthoud & Mondada (1991, p. 9) selon lesquels «la façon d'introduire les *topics* est en fait une façon de contrôler le discours; et par conséquent contester un *topic* signifie ne pas accepter l'emprise de l'interlocuteur sur la suite de l'interaction».

2.2 La même instabilité notionnelle se retrouve dans un second terme métalinguistique évoqué dans l'introduction, à savoir celui de «généricité». Analysant le fonctionnement générique de trois sortes d'entités (définies respectivement comme «ensembles, NPs et phrases»), Declerck (1991) est conduit à isoler trois conditions pragmatiques, que l'on pourrait qualifier de «félicité générique», et qu'il appelle conditions de «maximalité», d'«inclusion» et d'«appartenance pertinente». Declerck conclut que la compréhension de la notion de générique est logiquement tributaire de l'interprétation qu'en donne l'interlocuteur. Ce que nous traduisons dans notre cadre d'analyse comme la marque d'une *fonction* générique – comme il existe une fonction anaphorique – dont l'application aux objets de la linguistique passe nécessairement par la construction du concept de *notion*.

2.3 Dans le domaine de la théorie linguistique, deux auteurs au moins proposent des cadres d'observation élaborés permettant d'accommoder cette instabilité, ou ambivalence notionnelle. Langacker (1991, p. 101) fournit une définition du concept de généricité qui tient compte de façon implicite de la dimension interactive des énoncés. Selon la lecture que nous en faisons, un nominal est en effet interprétable comme générique dès lors que les participants à l'acte de langage utilisent les conventions attachées à leur langue d'usage pour signifier que la totalité des instances possibles du *type* évoqué est comprise dans la représentation qu'ils s'en font. La masse référentielle qui se trouve à la source de toutes les instances du *type* est alors dite «maximalement inclusive». Une telle conception, qui met au premier rang la notion de *type*, est compatible avec nos observations concernant le flou thématique des situations d'entretien, flou qui signale selon nous le rapport conflictuel constitutif de ce *type* d'échanges. En effet, plus le *type* évoqué sera abstrait, plus les représentations que s'en feront les participants risqueront de diverger.

Travaillant sur le domaine notionnel, Culioli (1985, 1990) se sert quant à lui du concept d'*ouvert*, à l'intérieur duquel le couple coénonciateur va pouvoir effectuer un *parcours*, ainsi que toute une suite d'opérations homogénéisantes telles que la fonction de *lissage*, par laquelle le référent des occurrences du *type* peut être défragmenté et rallié génériquement autour d'un *centre organisateur*. Ce dernier est posé implicitement comme hautement idiosyncratique, ce qui permet là encore d'anticiper des difficultés d'ajustement dans l'échange. C'est en ce sens que Culioli peut parler de la compréhension comme d'un «cas particulier du malentendu». Bien que cette théorie demeure muette sur les déterminants sociaux de la situation d'énonciation,

nous pensons qu'une notion dérivée comme celle de thème discursif ne peut être rattachée à celle de centre organisateur si l'on reste dans le cadre d'une analyse trop exclusivement «cognitive».

2.4 Sans vouloir à tout prix faire coïncider des orientations théoriques élaborées de façon indépendante et dont nous effectuons de surcroît une lecture particulière, on ne peut quand même s'empêcher de remarquer (1) la compatibilité des systèmes mis en œuvre, (2) que ces orientations pourraient apporter un secours théorique à l'analyse de discours, dont on a pu dire encore récemment (Redeker, 1991, p. 1139) qu'elle demeurerait un champ de recherche désespérément «mou» («a notoriously «soft» field»). C'est en effet par l'extension du champ de l'analyse, jusqu'à englober le domaine du discours, que l'on pourra au mieux rendre compte des faits suivants:

(1) hors contexte, il est rigoureusement impossible de déterminer le degré de généralité d'un pluriel; par exemple, lorsque j'identifie la notion de [SECRÉTAIRE] avec le syntagme: «les secrétaires», s'agit-il de toutes les secrétaires possibles, celles du passé comme celles à venir, ou bien d'un certain nombre d'entre elles? Le plus souvent, l'interprétation ne peut se faire tant que l'on reste dans un cadre phrastique.

(2) les noms massifs abstraits, du type: liberté, (post)modernisme, progrès, etc. – dont on ne contestera pas la fréquence d'emploi dans le discours public aujourd'hui – ont en fait un contour référentiel à géométrie variable, que la sémantique lexicale ne peut pas ignorer.

2.5 Nous pouvons maintenant formuler plus clairement l'hypothèse sur laquelle se fonde notre étude. L'élévation d'un abstrait générique au rang de notion thématique entraîne *ipso facto* un risque de confusion au niveau de l'échange. Ce flou constitutif peut être à l'origine de malentendus, et déclenche des phénomènes de rupture énonciative incontrôlés prenant la forme d'un bafouillage. L'analyse se sert de deux types de marqueurs *en creux* – les pauses et l'incohérence syntaxique de surface – pour traduire le degré de malentendu entre les participants et les efforts mis en œuvre par ces derniers pour redonner par tâtonnements successifs une certaine fluidité à leurs énoncés. L'apport de la sociologie consiste ensuite à réinsérer l'échange dans le cadre de rapports prévisibles de domination, au moyen desquels les participants règlent leurs différends, par réappropriation du thème discursif. Il est intéressant de noter que dans une situation d'entretien informel, la lutte pour

l'appropriation thématique n'est jamais stabilisée, chaque concession de la part des coénonciateurs pouvant être en réalité une feinte. Dans une situation de dépendance plus étroite (candidature à un emploi, relation de subordination institutionnelle, etc), rien ne garantit que le schéma d'appropriation suivrait un cours identique.

3. ANALYSE

Nous analyserons successivement quatre unités thématiques issues d'un même entretien. L'informant occupe une position d'autorité dans son cadre d'activité professionnelle. Les interviewers également, quoique dans un secteur d'activité distinct, puisqu'il s'agit du monde universitaire. Les thèmes débattus sont ceux d'[INFORMATISATION], [ARCHIVAGE], [RÉACTION DES SECRÉTAIRES], [RELATIONS DE TRAVAIL], mettant en jeu les images cognitives abstraites suivantes: un processus, un type ambivalent, un type «à discrétiser», une relation plurivoque. Seul le stade d'initiation thématique sera pris en compte dans les deux dernières unités.

Notre transcription inclut les conventions de codage suivantes: «..»: pause courte; «...:» pause longue; «e»: pause pleine; «-///-»: rupture syntaxique; «#»: télescopage. Ces conventions sont minimales puisque seules sont étudiées les interruptions spontanées du cours énonciatif. Les chevauchements par exemple ne sont pas pertinents puisqu'ils correspondent à des interruptions forcées. La démarcation entre pauses courtes et pauses longues étant difficile à établir, nous n'avons choisi de ne tenir compte que de la distinction entre pauses vocalisées et pauses tout court. Le codage reflète toutefois le détail de ces dernières car la présence de pauses plus ou moins longues peut être pertinente sous certaines conditions.

3.1 Transcription n° 1 (concernant «le processus d'informatisation»)

- 3.1.1 A1. [-manquant-]
 B1. h .. mon dieu ... *l'informatisation* c'est -///- y a tellement de ... y a tellement de... y a tellement = de .
 A2. bon e ... rassurez-vous .. c'est anonyme hein
 B2. ah j'm'en fous t'sais ... ça me .. dérange pas du tout c'est pas ...

On peut parler ici de «continuité thématique» ou encore «continuité du topic» (Givón, 1979, pp. 143 et suivantes, 1983, p. 55; Ariel, 1988, pp. 65-87). Le thème énoncé par B étant directement «accessible» et «recouvrable» par A, sa

«prédictibilité», voire son «inertie» devrait contribuer à en faciliter le traitement. Pour cette raison, il paraît fondé d'anticiper un degré élevé de fluidité ainsi qu'une structuration syntaxique serrée. La question qui se pose est donc la suivante: quels facteurs d'ordre fonctionnel, linguistiquement marqués, peuvent rendre compte de l'extrême incohérence de surface caractérisant la séquence B1 (six éruptions verbales, pour l'essentiel impossibles à raccorder directement)?

Que la généricité soit une composante essentielle de la notion mise en jeu est attestable, en première approximation, par la présence de l'opérateur de *lissage* attachée à l'anaphorique «c'» en position disloquée (*l'informatisation, c'est ...*). «Ce», «ça» et leurs dérivés ont pour caractéristique particulière dans cet emploi de réaliser une opération de massification, ou défragmentation, «évacuant toute propriété de sécabilité» (Culioli, 1985, p. 102), entraînant nécessairement une homogénéisation du référent désigné par le *topic*, ici-même la notion d'[INFORMATISATION]. On dira ainsi:

Les enfants, ça n'arrête pas de courir

mais on ne pourra pas dire par exemple:

*Paul, ça n'arrête pas de courir

car le nom propre résiste à la généralisation. Le domaine du terme de départ et celui construit par la reprise anaphorique sont contradictoires.

Il est clair en B1 que cette tentative de saisie générique du référent se solde par un échec, produisant en réalité un triplet, sous la forme d'un prédicat d'existence [*y a*] suivi du quantifieur proportionnel «*tellement de*», terme grammaticalement ambivalent puisqu'il peut s'enchaîner soit à un massif répliquable (pluriel), soit à un massif non répliquable. Il est certes facile *a posteriori* d'interpréter cette séquence comme la marque tangible du refus de B de donner une interprétation générique au *topic*, puisque l'entretien comporte un grand nombre de dénégations, ou de réfutations thématiques. Il n'empêche que cette interprétation est loin de s'imposer en temps réel, comme en témoigne le malentendu qui surgit lorsque vient le tour de A: le «c'» de «c'est anonyme hein?» est en effet un vrai déictique pointant sur la totalité des circonstances entourant l'entretien. Que A se fourvoie sur l'interprétation à donner aux hésitations de B est corroboré par la façon dont ce dernier écarte l'image proposée par A: «ça me ... dérange pas du tout c'est pas...» La difficulté vient du fait que ce qui apparaît clair à l'analyse demeure le plus souvent imperceptible au cours de l'échange.

Comme le montre la suite de l'entretien, ces ruptures discursives ont une importance cruciale, puisqu'elles constituent le signe le plus direct de l'hétérogénéité fonctionnelle des marqueurs, donc de la confusion énonciative qui prévaut. Ce trait est manifeste dans la reprise de A:

- 3.1.2 A3. ce qui nous intéresse ... c'est de repérer .. donc les idées ... puis de voir .. des .. portes qui puissent s'ouvrir
- B3. mm hmm -///- bon moi e .. on a commencé une -///- on peut pas appeler ça d'informatisation ... e ... on a commencé e ... à intégrer du «TR» traitement de texte .. ici ... ça peut faire quoi .. au-delà de six ans e ... à l'époque oh ... j'ai été le premier bureau ici dans la région comme notaire et .. à l'époque y avait un autre bureau d'avocats qui avait e ... qui commençait à intégrer du traitement de texte aussi qui qui -///- finalement des traitements d' données ... mais qui ... qui est limité au texte là ...

Pour comprendre ce qui se passe, il est important de garder à l'esprit la fonction des réponses dans un cadre d'entretien. B n'est pas en train de digresser pour le plaisir de digresser. B est attelé à une tâche. Son objectif est la redéfinition, la délimitation, et au bout du compte la réappropriation de la notion thématique posée à son intention par A. S'il veut répondre à la question de A concernant le processus désigné par ce générique abstrait qu'est le terme d'«informatisation», B doit prendre possession du référent et en délimiter les frontières en accord avec son propre système de classement. Vignaux (1988, p. 190) avait déjà signalé cette fonction importante au sujet des divers «jeux de modalité» qui accompagnent l'énonciation: «Ces appropriations qui correspondent à des prises en charge [sont] toujours complémentaires de «désappropriations» vis-à-vis d'autres discours, d'autres sens qu'autrui – l'interlocuteur ou l'auditoire – serait amené éventuellement à refuser ou à mettre en doute». Nous pensons pour notre part qu'il est licite d'étendre la notion de modalité discursive jusqu'à lui faire englober ces marques *en creux* que nous évoquions, marques non dites et cependant constitutives de la pratique énonciative.

Si nous prenons comme unité thématique le tour B3, que constatons-nous? Selon nos présupposés, B tente de reconstruire une version du thème discursif compatible avec la représentation qu'il s'en fait. Pour cela, il lui faut établir de nouvelles frontières en réponse au diktat initial de A, seul moyen d'assurer sa domination sur l'échange et d'affaiblir la position de A. À l'intérieur du cadre institutionnel fourni par l'entretien, toutes les conditions sont réunies pour qu'une joute verbale se mette en place.

L'unité thématique délimitée par B3 peut être qualifiée de repère constitutif servant à la réappropriation notionnelle du thème discursif en général, au sens où Culioli (1990, pp. 118 et 136) parle de repère constitutif de l'énoncé: «la source de la relation primitive par rapport à laquelle est localisé le reste de l'énoncé». Dans une perspective fonctionnelle-systémique, on pourrait dire que cette unité sert de «terme de départ» à la fois au reste de l'énoncé et à l'entreprise de reconquête menée dès lors par B: «the Theme [as opposed to the Rheme] is the starting point for the message; it is what the clause is going to be about» (Halliday, 1985, p. 39). Le repère, dans le cas présent, est nettement délimité: deux marqueurs d'ouverture et de clôture viennent l'encadrer: «*bon*» (caractère décisive) et «*là*» (marqueur de localisation absolue). Entre ces deux pôles, B va poser des jalons. Ceux-ci sont à interpréter comme autant d'étais discursifs, les pièces de l'échafaudage destiné à la mise en place d'un nouveau cadre.

Ces pièces se répartissent en trois catégories:

(1) les marques de fondation, elles-mêmes décomposables en: (a) déictiques de personne = «*moi*», «*on*» [a commencé], «*j'*»[ai été ...] et en: (b) repères spatio-temporels = «*ici*», «*au-delà de six ans*», «*à l'époque*», «*le premier*» [bureau], auxquels on peut adjoindre les morphèmes de passé composé qui servent à repérer les déictiques de personne. Ces marques de fondation sont entrecoupées de pauses, ou marques *en creux*, elles-mêmes à interpréter comme des marqueurs à part entière, traduisant les tâtonnements de B dans son projet de réappropriation de la notion thématique. Parmi ces marques, on peut noter le grand nombre de pauses vocalisées: six «*e..*» en tout, avec fréquence décroissante. Il arrive parfois que l'énonciateur donne une forme plus pleine encore au sens de telles ruptures, comme en témoigne la forme «*ça fait quoi*» qui précède le deuxième repère spatio-temporel, mais qui pourrait tout aussi bien demeurer non dite, voire même non formulée, au sens où les contenus de pensée peuvent en rester au stade préverbal;

(2) la délimitation de la notion thématique par construction de nouvelles frontières: la notion d'[INFORMATISATION] instanciée par A sous la forme «informatisation» est d'abord contestée («*on peut pas appeler ça d'informatisation*»), puis rejetée par B, qui lui substitue le sous-type «traitement de texte», d'abord par un inchoatif: «*on a commencé e ... à intégrer du texte*», puis par légitimation en appelant à un domaine apparenté, dans l'univers des possibles coénonciatifs: «*y avait un autre bureau*

[...] e .. *qui commençait à intégrer du traitement de texte aussi*», enfin par vidage de tout ce qui se rapporte au complémentaire du domaine ainsi clôturé: «*limité au texte*». Cette substitution notionnelle est indissociable du travail de fondation entrepris simultanément, tel que détaillé en (1);

(3) le bouclage du repère constitutif de la notion thématique transformée: c'est la fonction énonciative du marqueur de clôture finale «*là*».

- 3.1.3 à l'époque où on a commencé .. le système qui était le plus approprié .. c'était des systèmes dits dédiés e .. c'est-à-dire des systèmes qui sont complètement autonomes et qui ne font que du traitement de texte .. puis ont certains programmes qui sont pas très élaborés de comptabilité ... et ... lesquels programmes de comptabilité on n'a pas intégrés .. à cause d'un problème de ... bon de .. de de ... de disponibilité d'appareils

L'opération de transformation notionnelle effectuée et le repère constitutif de la nouvelle notion thématique bien balisé, un changement se produit dans l'enchaînement des structures énoncées par B. La syntaxe de surface est plus serrée, le flux discursif n'est plus entrecoupé que de brèves hésitations, séparant des unités finement délimitées. Le nombre de pauses vocalisées se réduit à un. Ce type de structures est relativement rare en français parlé spontané, et nous l'interprétons comme le signe que le locuteur a pris en charge le domaine de la notion thématique débattue. D'un point de vue systémique, l'équilibre structurel est cependant toujours instable et risque de basculer aux premiers doutes de l'énonciateur quant à la solidité de son édifice notionnel. Or dans l'interaction, le doute peut avoir son origine dans les causes les plus diverses. Une analyse sociocognitive plus complète devrait prendre en compte les positions occupées par les participants dans leurs champs d'activité respectifs et comparer les ressources dont ils disposent en termes de capital symbolique (Bourdieu, 1984, p. 3). Nous n'abordons pas ici cette dimension de l'interaction, mais il est important de la garder à l'esprit si l'on veut prendre la mesure des enjeux très réels qui se dissimulent derrière les marqueurs énonciatifs dont nous décrivons le fonctionnement.

- 3.1.4 j'veux dire que si la ... la plus grande quantité d'information qu'on traite nous .. c'est du texte .. donc c'est # 90% d'utilisation de l'appareil est e # sur traitement de texte ... y a d'autres pourcentages -///- bon ce serait pour la gestion comme telle des autres données là ... à l'intérieur d'un bureau ... des données comptables ... e -///- donc on n'a pas intégré ça parce que c'était pas rentable d'intégrer la comptabilité à ce moment-là .. si on regarde le rapport .. de de de ... de rendement ... par rapport au prix

.. de la quincaillerie de l'époque ... e ... on est encore à ce niveau-là ..
parce que ... y a eu un espèce de flottement

Dans ce segment – le troisième d'une séquence non interrompue par A – le démarquage des unités précédentes est initié par l'indice métalinguistique d'autocorrection « *j'veux dire* ». Ce marqueur, fréquent en français parlé spontané, peut signaler la présence d'une interférence notionnelle à partir du repère constitutif précédemment élaboré par B. Il est assez malaisé de faire la part exacte des choses, et de déterminer avec certitude l'origine de cette interférence. En effet, celle-ci fait irruption dans la représentation de B sans qu'il soit possible de savoir si c'est A qui, par quelque signe non verbalisé, a motivé la dérivation notionnelle, ou si c'est B lui-même, ayant pris conscience de l'écart qu'il vient d'introduire entre la notion thématique préalablement posée par A et la substitution opérée par ses soins à partir de cette dernière, qui en est la cause unique. Nous ne disposons pas d'enregistrement vidéo qui, peut-être, nous permettrait de déterminer plus précisément ce qui a déclenché l'apparition de ce marqueur.

Il reste qu'il est possible de décrire les *effets* d'une telle interférence sur la manière dont progresse l'information transmise par B. Quelles qu'en soient les raisons, il se peut qu'il y ait eu prise de conscience par B d'un *écart* notionnel. Tout se passe comme si, au cours de sa redéfinition thématique, B avait dû vider la notion d'[INFORMATISATION] posée par A de ce qu'il considérait n'être plus que le complémentaire [INFORMATISATION *MOINS* TRAITEMENT DE TEXTE] du thème discursif qu'il souhaitait imposer. Comme toute notion à partir d'un certain degré d'abstraction, ce complémentaire est décomposable en sous-types que seul le spécialiste – ici l'informaticien – peut prétendre maîtriser dans leur totalité. Mais même hors compétence, B n'avait nullement besoin de connaître le détail de tous ces sous-types ([GESTION DES DONNÉES COMPTABLES], [TRAITEMENT GRAPHIQUE], [TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE DE L'INFORMATION], etc.) pour savoir qu'ils n'entraient pas dans la représentation qu'il se faisait de l'outil informatique. Il lui suffisait pour cela de procéder par vidage de tout ce qui n'appartenait pas au domaine de la notion thématique [TRAITEMENT DE TEXTE] et le tour était joué. Effectuer une telle opération à partir d'une formulation générique, alors que le complémentaire notionnel reste flou, constitue en soi une interférence non négligeable, dont les effets nous semblent directement mesurables au niveau des marques *en creux*. C'est pourquoi le segment ci-dessus contient davantage de faux départs, et donc de reprises, que les précédents, auxquels s'ajoute même un télescopage: « *c'est du texte ... donc c'est # 90% de l'utilisation de*

l'appareil est e # sur traitement de texte». Sur les trois pauses vocalisées qui sont manifestées dans ce segment, la plus révélatrice est celle qui se produit juste après le télescopage.

L'incohérence de surface qui caractérise la suite de la chaîne énonciative est probablement imputable à la façon dont B construit l'argumentation: chaque chaînon – défini comme l'élément alternant avec les pauses – doit se comprendre comme un effort de légitimation du recentrage notionnel qui vient d'être effectué. Ceci est particulièrement clair si l'on tient compte de la distribution des marqueurs «*bon*»/«*là*», «*donc*»/«*à ce moment-là*» «*si*»/«*de l'époque*»/«*à ce niveau-là*», qui constituent autant de pièces dont la fonction cumulée est de venir encadrer des arguments en renfort de l'édifice notionnel préalablement délimité. En d'autres termes, ce que l'on a longtemps considéré comme des ratés de la parole serait la résultante tangible des efforts de structuration notionnelle par lesquels les coénonciateurs cherchent à s'assurer le contrôle de l'échange. Et ce qui apparaît, par rapport à un modèle idéal, défaillant est en fait la manifestation d'un ordre de construction plus élevé que l'on pourrait appeler, suivant en cela Culioli (1985) et l'École de Prague (Palek, 1968), l'ordre hypersyntaxique. À ce niveau, les dichotomies classiques (langue/parole, compétence/performance, phrase/discours, linguistique/pragmatique) s'estompent pour laisser la place au couple coénonciateur et à son activité de production.

Dans l'ensemble, la fragmentation apparaît tout de même moins marquée qu'avant l'amorce du processus de transformation par lequel B entreprend de retourner la notion d'[INFORMATISATION] posée par A (voir 3.1.1 et 3.1.2 1^{re} partie). L'indicateur des pauses vocalisées en particulier montre bien l'évolution du temps de traitement qui rythme la progression du message. On peut donc parler d'une échelle de difficulté dans les différents modes possibles de transformation, ou de substitution notionnelle. Notre interprétation, selon laquelle ces marques *en creux* seraient les traces du conflit opposant les coénonciateurs dans la définition des frontières du thème discursif débattu, n'est pas démontrable en l'état, mais elle nous paraît là encore plausible, sauf à postuler qu'il doit exister une transparence sémantique parfaite dans l'échange coénonciatif. Rappelons d'autre part que nous n'envisageons nullement que les ruptures du flux discursif soient seulement imputables à ce souci qu'ont les participants d'imposer leur image du thème discursif.

3.2 Une première évaluation

Les autres unités thématiques – [ARCHIVAGE], [RÉACTION(S) DES SECRÉTAIRES], [RELATIONS DE TRAVAIL] – témoignent de la même difficulté de mise en forme énonciative, et donc d'efforts comparables de la part des coénonciateurs pour fixer le thème discursif. La tension constitutive de cette mise en forme est corrélative du degré de fragmentation observé et peut être interprétée comme un signe tangible de la détermination des coénonciateurs à garder le contrôle de leur représentations. Il peut arriver que la fluidité de l'information et le faible taux de marqueurs *en creux* soient le produit d'une divergence d'interprétation opérant à l'insu des participants. Ces derniers s'imaginent travailler le même domaine notionnel alors qu'ils le construisent différemment. Si l'expérience montre que fluidité et cohérence syntaxique sont l'exception, c'est parce qu'elles mettent en jeu des conditions contraignantes.

Deux cas de figure peuvent en effet se présenter:

(1) Identité des contenus de pensée des participants tels qu'ils se manifestent dans le thème débattu. On peut parler de *calque* notionnel. Nous supposons que cette disposition n'intervient que rarement s'agissant de génériques abstraits, et que les exceptions mettent en jeu des agents en relation d'homologie au sens sociologique du terme: leurs positions à l'intérieur d'un même champ d'activité (politique, littéraire, journalistique, universitaire) coïncident. Le discours scientifique «dur» (biologie, chimie, mathématique) serait particulièrement tendu (Schachter *et al.*, 1991), dans la mesure où les concepts utilisés laissent peu de place à l'interprétation libre.

(2) Identité *imaginée* des représentations mises en œuvre dans l'acte de coénonciation. Les participants ont l'illusion de s'accorder parfaitement sur le contenu de la notion thématique, alors qu'ils le construisent référentiellement de façon distincte. Il en résulte une situation de malentendu structurel qui n'empêche nullement la communication de se dérouler de manière fluide, sans accros ni densité particulière de pauses ou d'hésitations. Nous supposons que plus la notion thématisée sera abstraite, plus cette situation aura de chances de s'imposer.

Hors ces deux cas de figure, les répétitions-hésitations sont la règle. La situation de coénonciation met en contact des états de représentation distincts et disjoints

autour d'un même terme, créant un écart notionnel dont les participants sont conscients. Un conflit s'instaure, dans lequel chaque coénonciateur cherche à imposer à son vis-à-vis ses propres frontières notionnelles. Un tel désaccord n'a pas besoin d'être reconnu explicitement dans l'échange; il se manifeste extérieurement sous la forme d'un bafouillage de surface, donnant au témoin une fausse impression d'incohérence qui disparaît sous la loupe de l'analyse hypersyntaxique. La fonction principale de ces ruptures n'est pas tant de baliser le terrain afin de retrouver une situation d'identité notionnelle parfaite – ce qui supposerait une vision nécessairement consensuelle de l'interaction – que de signaler l'effort entrepris par le coénonciateur pour conserver, ou conquérir, la maîtrise de l'échange. Sauf à courir le risque d'une naïveté troublante, l'analyste ne saurait en effet rejeter *a priori* le principe d'une lutte opposant les participants en vue de l'appropriation des frontières notionnelles dans l'échange.

3.3 Transcription n°2 (sur le thème de l'«archivage»)

3.3.1 A40. et actuellement actuellement vous envisagez de *garder en archives ... tous les textes?*

La notion d'[ARCHIVAGE] est construite initialement par A de manière à couvrir maximale­ment l'ensemble des instanci­ations possibles. Ceci est confirmé par l'emploi du quantifieur universel «*tous*» [les textes]. Ce dernier est précédé d'une longue pause, mais il n'y a pas de rupture syntaxique de surface dans la chaîne énonciative. La notion thématique est posée par A comme homogène, ouverte, générique. Sa réalisation sous la forme d'un *topic*, tel que: «et l'archivage?», voire même: «l'archivage?» n'ajouterait ni ne retrancherait rien à cette dimension de la représentation, dans la mesure où l'intégrité de ses frontières n'est pas touchée. Ce fait permet d'illustrer une différence majeure entre notion thématique et thème intraphrastique. Le moindre bouleversement de l'ordre thème-rhème modifie le sens du message, en tant que suite ordonnée d'éléments d'information, mais ceci est sans conséquence au niveau notionnel car un même énonciateur ne peut projeter *en même temps* deux représentations distinctes (l'analogie avec les phénomènes de perception visuelle est ici utile). À partir de là, B a le choix entre accepter les frontières posées maximale­ment par A, ou les contester, ce qui implique de trouver une formulation qui corresponde à la notion d'[ARCHIVAGE PARTIEL].

3.3.2 B40. non ... on conserve en archives -///- bon .. c'est c'est un peu e ... c'qui e... c'qui prend beaucoup de temps à dactylographier ... y a

des dossiers qu'on sait ... à peu près de façon à peu près certaine qu'i vont revenir ... on a une bonne clientèle agricole ici à notre bureau ... alors e ... -///- c'qui est long en agriculture ... lorsqu'il y a des financements lorsqu'il y a des transactions ce sont les descriptions parce que -///- bon les terres ont été acquises .. par section pour la plupart avec des terres qui ont été vendues -///- alors donc t'as une description de le lot e ... le lot 22A moins e ... telle partie e ... qui a été vendue en telle année pi décrite comme suit -///- 'lors tu peux avoir des descriptions d'une douzaine quinzaine de pages

A41. mm hmm

B41. 'lors c'qui fait qu'ça c'est conservé de façon standard là

Si l'on accepte l'idée d'un lien entre la difficulté de formulation de la notion d'[ARCHIVAGE PARTIEL] et la fréquence d'interruption de la chaîne énonciative, alors B ne peut apparaître que très embarrassé dans ce segment. On dénombre en effet cinq pauses vocalisées, soit 30% de toutes celles qui figurent dans la transcription n° 2, et cinq ruptures syntaxiques de surface, assez régulièrement distribuées. En outre, un certain nombre de marqueurs discursifs fonctionnent ici à part entière: «*bon*» (deux fois), «*un peu*», «*alors*» (quatre fois, dont deux sous forme redondante, avec «*e*» et «*donc*») ayant tous un rôle opératoire au niveau hypersyntaxique. Cette séquence va nous permettre de préciser le concept de *difficulté d'énonciation*.

Nous interprétons «*bon*» ici comme un marqueur de rupture de cadre énonciatif, servant à l'ouverture, ou au repérage, d'un nouveau cadre construit par B dans sa contestation des frontières tracées par A. On a vu qu'un tel cadre, sous certaines conditions (notamment lorsqu'il apparaît en tête d'un développement argumentatif), peut servir de repère constitutif à la suite de la chaîne énonciative, «*bon*» étant alors souvent accompagné du marqueur «*là*» qui signale que le repère est bouclé et peut commencer à fonctionner en tant que tel. B40 présente une configuration différente, quoique assez voisine. Il s'agit bien de mettre en place un nouveau repère constitutif, pour contester cette fois-ci la notion maximale inclusive d'[ARCHIVAGE], mais cette mise en place apparaît particulièrement malaisée, puisqu'un deuxième «*bon*» surgit dans l'énoncé sans qu'aucun marqueur de bouclage (du type «*là*», ou «*voilà*») ait eu le temps d'apparaître. Il semble donc que l'on ait une configuration emboîtée. Ceci est confirmé par la présence effective d'un marqueur plein «*là*» en fin de séquence B41, après que A eut signifié qu'il comprenait le travail de redéfinition du *topic* entrepris par B.

Comment la contestation des frontières de la notion d'[ARCHIVAGE] s'effectue-t-elle, et comment s'opère l'articulation des cadres énonciatifs ainsi emboîtés? On peut constater en première approximation que B y «met les formes». Il ne dit pas, par exemple, «bon ... c'est pas comme ça .. voilà» ou bien «bon ... c'est trop long à expliquer...» Il choisit une forme euphémistique, par le biais de l'adverbe quantifieur de modération «*un peu*» appliqué à l'anaphorique «*c'*», renvoyant à «*archives*». Comme ses homologues en langue anglaise: «*sort of*», «*kinda*», «*like*», «*un peu*» a pour fonction discursive principalement de minimiser un processus, ou une mise en relation, si bien qu'en fait d'adverbe, il vaudrait sans doute mieux parler de *modérateur discursif*. Quant au choix du terme «*archives*», il est déjà en soi fort intéressant car il fragmente la notion d'[ARCHIVAGE] pour en faire un massif répliquable: [ARCHIVES À CONSERVER]. Ceci va permettre l'extraction d'une collection d'éléments, sélectionnés à partir de tous les possibles, représentative du contenu de pensée de B. Le nouveau domaine notionnel peut alors recevoir une première délimitation: l'[ARCHIVAGE] ne concerne que «*ce qui prend beaucoup de temps à dactylographier*», c'est-à-dire «*des dossiers qu'on sait ... à peu près de façon certaine qu'i vont revenir*». En même temps se construit le repère constitutif pour toute la chaîne énonciative à venir. Une pause suffit, sans autre explicitation, pour introduire un nouveau *topic* dont les deux coénonciateurs savent que, bien que situé sur un plan d'énonciation distinct, il ne peut qu'être subsumé par la notion d'[ARCHIVAGE PARTIEL].

A ne peut pas, bien entendu, anticiper sur B41, ni par conséquent savoir au moment de l'ouverture et du balisage («*on*», «*ici*», «*à notre bureau*») du nouveau *topic* «*clientèle agricole*» que B est en train de construire un cadre enchâssé. Il est certes impossible d'en faire la démonstration, mais il y a de fortes chances qu'il décèle une clôture du repère constitutif là où B ne marque qu'une pause car la présence d'un repère constitutif, en tant que terme de départ fini, ou fermé, d'une argumentation, est indispensable à la compréhension de cette argumentation. Sans repère constitutif, tout énoncé serait possible en réponse à n'importe quelle question. L'ouverture d'un nouveau *topic* («*on a une bonne clientèle agricole ici à notre bureau...*») avant la clôture du repère constitutif ne doit pas poser problème. Comme tout bon coénonciateur, A après tout n'ignore pas que les marqueurs *en creux*, au premier rang desquels les silences de la parole, remplissent une fonction énonciative importante. On peut vérifier que la pause ponctuant cette séquence pourrait se voir substituer un marqueur de clôture plein sans pour cela devenir mal formée:

bon .. c'est c'est un peu e ... c'qui e ...c'qui prend beaucoup de temps à dactylographier ... y a des dossiers qu'on sait ... à peu près de façon à peu près certaine qu'i vont revenir là

B, de son côté, traverse une phase moins *difficile* comme l'indique une analyse plus détaillée de la distribution des pauses vocalisées: ces dernières interviennent en majorité au début du segment – au point de jonction du marqueur de modération discursive et de l'opération d'extraction – et surtout à la fin, lorsque B cherche à formuler, à titre d'exemple, une instance précise du type des éléments isolés à partir de la notion maximale inclusive posée par A: «*alors donc t'as une description de le lot e ... le lot 22A moins e ... telle partie e ... qui a été vendue en telle année*». L'emboîtement du cadre ouvert par l'introduction du nouveau *topic* dans le repère constitutif signale une opération complexe dont le degré de difficulté est variable, comme l'indique le fait que c'est dans la zone intermédiaire que l'on trouve la plus petite densité de «*e*». S'agissant des ruptures syntaxiques de surface, dont le nombre est élevé dans cette séquence, leur distribution assez égale laisse supposer que le travail de la notion thématique a été de toute façon malaisé.

- 3.3.3 A42. c'est l'même cas pour les maisons non?
 B42. non non
 A43. non?
 B43. les maisons ici les descriptions sont généralement
 A44. parce qu'en France moi j'viens d'acheter une maison .. y a toute la description depuis sa création
 B44. oui ... c'est-à-dire que vous avez la chaîne de titres à l'intérieur
 A45. c'est ça
 B45. de votre titre de propriété

Pour A, avoir signifié à B qu'il comprenait son travail de redéfinition n'implique nullement l'acceptation des nouveaux termes de l'échange. C'est en ce sens que nous pouvons parler d'une contestation permanente du thème discursif par les coénonciateurs, non pas parce que ceux-ci auraient une volonté indue d'imposer leur puissance, mais parce que le principe même de l'entretien consiste à vouloir en savoir plus et à défendre le bien-fondé de ses propres énoncés. A42 est une façon voilée de reprendre le contrôle de la notion d'[ARCHIVAGE]. Forcé de travailler sur un terrain fragmenté, à partir des multiples composantes possibles de la notion – sous-types, types dérivés – transformée, A entreprend une nouvelle redéfinition des frontières tracées par B, cherchant à réintroduire dans le domaine tout ce qui pourrait contribuer à lui redonner son intégrité perdue, par exemple sous la forme de

[TITRES DE PROPRIÉTÉ], [CONTRATS DE MARIAGE], etc. D'un point de vue cognitif, il s'agit ici de l'interaction de deux opérations fondamentales, l'identification et la différenciation. Ensemble, ces deux opérations définissent les frontières du domaine notionnel et en fixent la géométrie. Combien de sous-types la notion fragmentée [ARCHIVAGE PARTIEL] contient-elle? À quelle distance cognitive du type «*c'qui prend beaucoup de temps à dactylographier*», certains sous-types passent-ils le test d'identification, et à partir d'où (combien de temps passé) faut-il tracer la ligne? Chaque thème discursif est ainsi l'objet de jeux de frontière, dans un va-et-vient qui garantit d'abord l'autonomie discursive de chaque coénonciateur.

Ceci est particulièrement visible dans la séquence B42 – B45. A et B diffèrent radicalement sur l'extension à donner au domaine notionnel, B étant maintenant sur la défensive et A essayant de forcer son interprétation en ouvrant un cadre à l'aide du marqueur «*parce que*» et en le balisant à l'aide de la séquence déictique égocentrée «*en France, moi j'*». La «traduction» proposée par B en B44 et introduite par le marqueur «*c'est-à-dire que*» est une concession à l'avantage de A (il n'y a pas contestation mais reformulation équivalente) qui aussitôt tente d'en arrêter la forme au moyen du double anaphorique «*c'est ça*». Considéré dans l'interaction, cet anaphorique est susceptible de recevoir au moins deux interprétations. Il peut aussi bien signifier que les représentations que se font A et B de la notion [ARCHIVAGE DES TITRES DE PROPRIÉTÉ] coïncident, que le contraire. «*Ça*» peut fonctionnellement tout autant renvoyer à la séquence qui précède immédiatement «*j'viens d'acheter une maison .. y a toute la description depuis sa création*»/«*c'est-à-dire que vous avez la chaîne de titres à l'intérieur*», qu'à ce qui a motivé le forcing de A, à savoir que les titres de propriété, comme les descriptifs de lots agricoles, sont «*conservés de façon standard*» et donc constituent une composante à part entière de la notion d'[ARCHIVAGE PARTIEL]. Pour abusive qu'elle paraisse, cette construction est pourtant justifiée par le tour suivant, qui peut se comprendre comme une autolégitimation de A, mettant de nouveau en avant sa version plus extensive du thème discursif:

3.3.4 A46. alors ça c'est intéressant à garder

L'important est ici de bien voir que les énoncés en situation d'interaction sont constitutivement ambivalents. C'est parce qu'ils mettent en œuvre des phénomènes comme par exemple celui de fonction anaphorique que l'ambiguïté de A45 est, sinon certaine, du moins fortement induite. De même, c'est parce qu'il existe une

fonction discursive de la notion thématique que les jeux de frontière que nous avons supposés au départ de notre démarche, et dont nous pensons qu'ils laissent des traces, que le malentendu est inévitable en situation de discours, au-delà même de la question de l'interprétation des requêtes (Blum-Kulka & Weizman, 1988), et que l'absence de ruptures ne signifie pas nécessairement que les coénonciateurs sont d'accord sur les limites qu'ils donnent au domaine notionnel.

- 3.3.5 B46. ouais e ... oui évidemment ... alors les chaînes de titres qu'on a à produire nous .. lorsqu'on fait des rapports on en .. on en conserve aussi
- A47. oui
- B47. parce que bon .. y a des auteurs communs sur e .. sur e .. un lot qui ... partent d'une telle année et à partir de ça le lot s'est ... s'est subdivisé [...*déroutement*...] mais e ... c'est c'qu'on conserve comme archives -///- on va conserver comme archives aussi e ... bof e ... comme d'autres ... autres exemples ... qu'est-ce que je pourrais vous donner

Fonctionnellement, les «*oui*» de A et de B n'ont pas la même signification. A prononce son «*oui*» de manière emphatique, comme il avait préalablement formulé ses «*ça*» anaphoriques de façon redondante. B, au 44e tour, avait déjà marqué une longue pause lors de ce que nous avons appelé sa concession à l'avantage de A, et B46 confirme ce trait par un doublet entrecoupé d'une pause vocalisée, accompagné de deux longs silences. Nous interprétons ces différences dans une perspective interactionniste: pressé par A de valider son tracé de frontières, B est de plus en plus sur la défensive. Signalons au passage que le concept de «*face saving*» développé par Goffman (1981) sous-entendait déjà ce type de rapports de force, ou si l'on préfère en euphémiser les conséquences, de jeux d'influence intrinsèques.

B est alors amené à ouvrir un autre cadre. Le nouveau plan d'énonciation signalé par le marqueur discursif «*parce que bon*» est le site de spécification d'un sous-type de la notion d'[ARCHIVAGE]. B aurait très bien pu ouvrir le 47e tour par «*parce que*» ou «*bon*» tout court, mais les coénonciateurs semblent maintenant engagés dans l'emploi de marqueurs forts. Ainsi, ce tour ne comprend pas moins de dix pauses vides, cinq pauses vocalisées dont une précédée d'un «*bof*», un *déroutement*, au moins une rupture syntaxique de surface, quatre répétitions, et une forme pleine épilinguistique: «*comme d'autres ... autres exemples ... qu'est ce que je pourrais vous donner*» qui correspond à un parcours effectué par B à l'intérieur du domaine de la notion thématique

d'[ARCHIVAGE PARTIEL] afin d'en extraire un échantillon représentatif. La *difficulté énonciative* est signalée par le grand nombre d'interruptions.

- 3.3.6 A48. les contrats de mariage c'est des contrats ... types?
 B48. non non ça c'est l'original qu'on conserve
 A49. ah vous conservez l'original
 B49. c'est ça ... alors nous on conserve ... l'original ça ... on est ...
 tenus par la loi de conserver l'original en papier
 A50. donc vous le conservez aussi en archives
 B50. oui
 A51. ouais

C'est A qui, faisant irruption sur le parcours de B, parvient le premier à extraire du domaine un échantillon qu'il thématise aussitôt dans une structure disloquée: «*les contrats de mariage c'est des contrats ... types?*» Nous considérons ce cas particulier du rapport coénonciatif, dans lequel l'un des participants bouche le trou laissé par son vis-à-vis, comme indécidable, au sens où il apparaît autant comme un signe de complicité, voire de «coopération» dans l'acte d'énonciation, que comme une façon pour lui de reprendre l'avantage, en thématissant parmi tous les choix possibles, celui qui s'apparente le plus au type présumé de la notion thématique. Les contrats types qu'évoque A ne sont tels que parce qu'ils constituent, précisément, le type même du contrat «à *conserver en archives*» (voir *supra*, B47). En même temps, A continue de faire pression sur B qui n'est toujours pas parvenu à tracer une frontière qui, seule, lui permettrait de justifier la mise hors-domaine de certains spécimens plutôt que d'autres.

Le déroulement de la séquence A48-A51 est un calque de A42-B46. B commence par dire «*non*» à la demande de validation de frontières établies par A, qui vise maintenant à lui faire inclure le sous-type [ARCHIVAGE DES CONTRATS DE MARIAGE] dans l'intérieur du domaine notionnel, mais finit par lui dire «*oui*» (B50). Comment un tel retournement est-il possible, et comment expliquer cette contradiction apparente dans les réponses de B? Nous ne disposons que des marqueurs de surface et de ce que nous avons appelé leur fonction hypersyntaxique pour nous y retrouver dans le labyrinthe des pensées de chacun. Or que constate-t-on? B utilise une structure clivée («*c'est — qu'*»), redondante («*ça c'*»), qui rend saillant, et thématise «*l'original*» des contrats de mariage. A, quant à lui, thématise la conservation, c'est-à-dire *l'archivage* de ces contrats: «*vous conservez l'original*». Même si nous ne disposions pas de l'enregistrement, il serait clair que c'est bien «*conservez*» qui est ici thématisé, comme le confirme le 50e tour, où la même forme verbale est soulignée par les marqueurs pleins que sont «*donc*» et «*aussi*». L'accent étant tantôt sur l'objet, tantôt sur le processus, il y a

ambiguïté thématique, et donc possibilité d'une alternance entre l'acquiescement et la dénégation. Cette ambiguïté est bien sûr facilitée par la redéfinition de la notion, au départ maximale inclusive, d'[ARCHIVAGE] opérée par B au 40e tour. C'est parce qu'il est possible d'interpréter le même terme d'«archives» soit comme un massif non répliquable, soit comme un massif répliquable, que l'ambiguïté peut s'installer. Cette ambivalence sémantique n'a rien d'exceptionnel, comme l'a bien montré par exemple Langacker (1991, ch. 3) dans son analyse de l'article indéfini dans: «Ollie hopes to marry a blonde», où «a» peut recevoir une interprétation soit spécifique (une certaine blonde), soit générique (une blonde quelconque), ambivalence dont il rend compte de la façon suivante: «the speaker may or may not have mental contact with t_1 [i.e. une des instances possibles du type] that is pre-existing in the sense of having been established independently of the content of the clause containing the nominal.»

La distribution des pauses dans cette séquence est cohérente avec l'explication qui précède. C'est en effet en zone intermédiaire, au confluent des représentations, précisément en B49, que la chaîne énonciative devient plus heurtée, quatre marqueurs *en creux* faisant surface. Ces hésitations signalent la difficulté pour B de passer d'une zone à l'autre, d'une perception de la notion d'[ARCHIVAGE PARTIEL] comme identification d'objets distincts à une conception mettant au premier plan le processus de leur inclusion, à l'image de ces illusions d'optique dont on sait que la passage d'un plan de représentation à l'autre nécessite un effort. Cette difficulté devient dans l'interaction une difficulté d'énonciation.

- 3.3.7 B51. ok ... alors nous on ... on -///- y en a une partie qu'on conserve en archi-ves ... papier .. archives régulières .. y a une autre partie qu'on conserve en ... archives électroniques e ... mais on -///- y a -///- on conserve très peu finalement en archivage électronique
- A52. mm hmm
- B52. à cause ... d'la contrainte de des de l'appareil maintenant ... de ... de ... de de de capacité d'emmagasiner .. sur un disque -///- bon il s'agit de multiplier le nombre de disques on a la capacité qu'on veut là
- A53. vous avez la souplesse de ... des disquettes que vous pouvez ranger là?
- B53. oui oui
- A54. (inaudible)
- B54. oui oui
- A55. oui?
- B55. oui mais ... y a beaucoup d'informations qui sont pas nécessaire
- A56. oui

La séquence B51-A56 fonctionne en deux temps. À la reprise, B travaille depuis l'intérieur du domaine qu'a réussi à lui imposer A, à savoir la notion d'[ARCHIVAGE] comme processus de conservation d'archives. N'acceptant pas d'inclure maximale tous les possibles que lui énumère A – son premier mouvement dans les échanges qui précèdent a toujours été de repousser cette demande d'inclusion – il va verbaliser pour la première fois la distinction qui l'avait déjà poussé à proposer la notion d'[ARCHIVAGE PARTIEL] et qui va lui permettre de tracer une frontière nette entre ce qui appartient au domaine et ce qui doit en être rejeté. B distingue clairement «*une partie*» et «*une autre*», qu'il appelle respectivement «*archives ... papier .. archives régulières*» et «*archives électroniques*», et précise la part relativement modeste prise par ces dernières, c'est-à-dire le domaine qui se situe au point de rencontre entre le thème discursif d'[INFORMATISATION] initialement posé par A et celui d'[ARCHIVAGE] qui motive l'échange à ce moment.

On peut noter que cette distinction éclaire en retour toute la partie de l'entretien qui précède. Mais il faut bien constater aussi qu'il a fallu que se succèdent 11 paires adjacentes, soit 22 tours alternés, pour que la frontière se matérialise dans le discours sous la forme de marques énonciatives! Parmi ces marques au moment décisif (B51), on trouve sept pauses silencieuses, quatre ruptures syntaxiques et une pause vocalisée. On peut donc dire de la construction de la frontière qu'elle aura été une opération ardue. Comment la construction a-t-elle pu être effectuée? Quels états, quels jalons sont venus appuyer, baliser le domaine ainsi délimité? L'ouverture du cadre qui va permettre le tracé s'est fait à l'aide d'un double marqueur d'introduction: «*ok ... alors*», qui marque en même temps une rupture par rapport à l'énoncé qui précède. Le déictique de personne devient collectif: au lieu de «*moi j'*», on trouve «*nous on...*». «*On*» est repris quatre fois en tout. Surtout, la frontière est importante parce qu'elle introduit dans le discours la *matérialité* du domaine et de son complémentaire. B s'y reprend d'ailleurs à trois fois pour poser le même prédicat d'existence: «*y en a*» [une partie], «*y a*» [une autre], «*y a...*», comme le ferait un ouvrier d'un revêtement qui résiste à la tâche. La métaphore utilisée par Gardin (1988) pour décrire le «dire difficile» qui accompagne «la prise de parole en public dans une instance prestigieuse» apparaît tout autant fondée s'agissant d'entretiens informels.

L'échange pourrait s'arrêter là s'il s'agissait uniquement de résoudre un malentendu cognitif. Si seules la production, puis la compréhension des notions étaient

en jeu dans l'interaction. Mais l'entretien est aussi un rapport de domination. Il est clair à ce stade que la frontière entre ce qui est archivable et ce qui ne l'est pas délimite aussi le domaine de la micro-informatique. B pourrait donc signaler à A qu'il le comprend et qu'il va procéder aux ajustements nécessaires de la notion thématifiée jusqu'ici de façon trop extensive. Il pourrait expliciter la distinction que vient de faire, à grand peine, B. Or A choisit à la place un marqueur particulièrement ambigu, «*mm hmm*», qui a pour fonction de suspendre le répit que pourrait attendre B, et de le forcer à valider son propre énoncé. B est ainsi sommé de se remettre au travail, une situation qui l'amène à produire un tel nombre de répétitions-hésitations que l'on peut parler ici de bégaiement: «*de des de*», «*...de ...de ...de de*». B coupe alors court à la démonstration que A, par son manque de coopération, lui enjoignait d'entreprendre, en trouvant l'échappatoire du discours technique: «*bon il s'agit de multiplier le nombre de disques on a la capacité qu'on veut là*». Les marqueurs d'ouverture et de clôture «bon» et «là», ainsi que la fluidité exceptionnelle de l'énoncé, contribuent à rendre ce dernier particulièrement opaque, signalant bien que B ici ne coopère plus à la fonction simplement explicative de l'entretien. Constamment sur la défensive depuis le 40e tour, B s'est construit un refuge qui le protège momentanément des agressions de A.

La séquence A53-A56 illustre de façon exemplaire pourquoi il n'est pas possible de rendre compte des processus d'interaction verbale sans faire appel à ce que Grice (1957) a appelé «*speaker's meaning*». Il manque malheureusement un élément de la réplique de A pour que nous puissions interpréter le sens de la chaîne comme nous le ferions avec des données complètes. Néanmoins, la concision des deux doublets «*oui oui*» venant après l'énoncé fluide produit par B au 52e tour signale qu'un équilibre a été atteint, qui permet à B de contrôler par défaut le thème discursif par une rétention d'information, que nous interprétons comme la marque d'une réticence. Que celle-ci traduise une volonté de ne pas aller plus avant dans la discussion du thème discursif de l'[ARCHIVAGE] ou bien une hésitation à quitter la zone de sécurité et d'équilibre si péniblement atteinte au tour précédent est bien sûr indécidable sur la seule base de la chaîne coénonciative. B en tout cas ne se décide à risquer une sortie qu'à l'invitation pressante de A: «*oui?*», et ceci en se contentant de retracer la frontière par l'élaboration de la notion [ÊTRE NÉCESSAIRE], le même prédicat d'existence «*y a*» qui avait été utilisé au 51e tour permettant d'en poser le complémentaire par le biais de la structure clivée «*y a beaucoup d'informations qui sont pas nécessaires*».

- 3.3.8 B56. parce que ici le le -///- on est en situation de concurrence en Amérique du Nord
 A57. ah oui
 B57. de sorte que ... moi e ... le client qui est venu m'voir ici bon .. qui s'appelle monsieur X y a rien qui me dit qui va revenir me voii
 A58. ah oui
 B58. i peut aller voir un autre notaire pour sa prochaine transaction.

Au terme de cet échange, un saut qualitatif est opéré: la délimitation du thème discursif s'est déjà déplacée de «ce qui prend du temps à conserver» jusqu'à «ce qui n'est pas nécessaire». Un marqueur fort de rupture syntaxique «-///-» signale le pointage d'un cadre tout autre, quoique également conceptuel: le cadre institutionnel. L'inférence est pourtant claire: on fait comme la loi l'exige en Amérique du Nord. On conserve en archives ce qui est strictement nécessaire compte tenu de la situation de concurrence qui prévaut. Ce cadre avait déjà été entrouvert en B49 relativement aux contrats de mariage: «*on est ... tenus par la loi de conserver l'original en papier*». La différence entre cette première mention et celle qui correspond à la reprise du 56e tour tient à ce qu'elle se présente dans le deuxième cas comme nouveau thème, par *topic shift* initié par B à l'aide des marqueurs discursifs pleins «*parce que ici*» et «*on*», ce dernier déictique fonctionnant comme le représentant de tous les agents sociaux situés dans le champ des activités notariales, et au-delà même comme ce que Berrendonner (1981, p. 60) appelle un substitut de la doxa commune, la «personne universelle», ce «déictique de l'ordre des choses». Le problème des frontières cognitives de la notion est peut-être donc à replacer dans un contexte plus large. Les sources véritables des différences de contenu notionnelles peuvent être d'origine étatique. Les différences de frontières répondent ici au sens prototypique: ce qui distingue les pratiques coutumières des pratiques illicites, dans le cadre d'une institution nationale. Le Québec n'est pas la France, et l'Amérique du Nord n'est pas l'Europe. L'intégration de la dimension sociologique à la sémantique lexicale est ici d'un grand secours car la référence de B à ce nouveau thème n'a bien sûr rien d'idiosyncratique. Les conventions qui règlent le choix thématique ne peuvent être complètement explicitées par une démarche purement cognitive.

Pour conclure sur ce point, quelques mots sur le rôle que joue ce cadre institutionnel dans l'échange: l'ouverture du cadre est initiée par B alors qu'il se trouvait jusqu'alors en position de dominé. A ne répond à cette ouverture que de façon minimale, se contentant aux deux tours de la forme d'acquiescence «*ah oui*».

L'échange ayant pour thème discursif la notion d'[ARCHIVAGE] se clôt sur la mise en place de ce cadre. Le dernier mot revient à B. La fonction particulière du cadre institutionnel a donc été de régler le conflit interénonciatif qui, depuis le début de l'échange, ne cessait d'affleurer sous la forme de marqueurs *en creux*. Le 58e tour de B constitue son énoncé complet le plus long spontanément produit sans connaître la moindre interruption. Seul B41 supporte à cet égard la comparaison.

Il serait bien sûr absurde d'en tirer la conclusion que tout échange en situation d'entretien ne peut se terminer que sur l'ouverture d'un cadre «institutionnel». On sait cependant depuis les travaux de Sacks et Schegloff (1974) que les tours sont ordonnés de façon formelle et que leur place dans l'échange n'est pas neutre. Les fins de partie obéissent à des règles particulièrement strictes à cet égard. Dans le cas de l'échange portant sur la notion d'[ARCHIVAGE], la porte de sortie empruntée par B a la forme générale d'une invocation à une instance supérieure, l'ordre des choses dans la société québécoise. Dans quelle mesure ce renvoi à un cadre qui dépasse les participants contribue-t-il à la clôture de l'échange? Le fait est que le thème discursif des tours suivants n'a plus rien à voir, ni avec le processus d'archivage, ni avec l'enjeu notionnel correspondant. Le passage à l'ordre étatique est souligné par A qui renchérit sur le nouveau thème introduit par B au moyen d'une référence à l'ancien régime. La rupture thématique est définitive:

- 3.3.9 A59. c'est pas du tout le système français où c'est une charge
 B59. c'est une charge
 A60. du temps du roi.

Il est amusant d'observer qu'une fois la lutte pour le contrôle du thème discursif achevée – par évacuation de ce dernier au bénéfice de l'instance supérieure – le conflit se prolonge par une sorte de procuration institutionnelle, chacun des participants rattachant son énonciation à un champ national distinct.

3.4 *Le traitement des autres notions: type à discrétiser, relation plurivoque.*

Jusqu'à présent, bien que nous ayons toujours tenu compte de la dimension interactive des tours de parole, nous avons analysé les effets de la lutte pour la maîtrise du domaine notionnel sur la surface des énoncés produits surtout en réponse. Or, la difficulté d'énonciation n'épargne pas celui qui a l'initiative structurelle des nouveaux thèmes discursifs. Parmi ceux-ci, il en est qui posent des problèmes particuliers de mise en forme, dus à leur organisation notionnelle

complexe. Cette complexité étant reflétée au niveau morphosyntaxique, on peut se poser la question de savoir s'il existe un lien entre ces deux plans et les ruptures de la chaîne énonciative. Il s'agit de vérifier que plus la représentation de la notion exige d'efforts, plus l'enchaînement des différents maillons pose problème en surface. Nous analyserons pour cela deux ouvertures thématiques complexes, à l'initiative de A.

- 3.4.1 A30. mais e .. au niveau des secrétaires e ..
 B30. oui
 A31. seulement y avait e .. y a eu des ... des positions différentes
 lorsque vous avez introduit e .. le .. l'ordinateur certains ...
 certaines étaient plus e .. enthousiastes que d'autres e..?

Ce segment est remarquable, dans la mesure où il contient deux interruptions-répétitions, six pauses vocalisées, une autocorrection temporelle, et un télescopage propositionnel: «*y a eu des ... des positions différentes # lorsque vous avez introduit e .. le .. l'ordinateur # certains ... certaines étaient plus*». Comment s'effectue la mise en place du thème discursif? Le *topic shift* est d'abord signalé par le marqueur plein «*mais*», indiquant une rupture avec le cadre qui précède. A s'applique ensuite à jalonner le domaine: le plan d'énonciation est clairement localisé par le terme de départ de l'énoncé «*au niveau des secrétaires*», les deux «*y a*» servant de prédicats d'existence à la notion thématisée, les repères spatio-temporels «*lorsque vous avez introduit e ... le l'ordinateur*» renvoyant à une situation passée dont le marquage oscille entre la structure de l'imparfait et celle du passé composé, oscillation dont le réglage final «*a eu*» ne peut être résolu qu'au niveau conceptuel. La difficulté pour A tient à la représentation du terme de départ de son énonciation: «*secrétaires*» est un massif répliquable dont la discrétude constitutive n'apparaît pas: si nous glosons, nous obtenons en effet: «*en ce qui concerne les secrétaires*», «*s'agissant des secrétaires*», «*sur le plan des secrétaires*», etc. Dans tous les cas, c'est l'ensemble des secrétaires qui est en exergue (ou «*profiled*», selon Langacker) et non leur intégrité individuelle. La façon dont A introduit ce thème lui pose un problème, car c'est très précisément *ce qui distingue* chaque élément de l'ensemble [SECRÉTAIRES] qu'il entend thématiser: il parle en effet de «*positions différentes*», en contrastant «*certaines*» par rapport à «*d'autres*». Introduisant ensuite une échelle appréciative «*plus*», il est alors conduit à rechercher une qualité, faute de quoi l'échelle des positions demeurerait purement formelle. Cette fonction est remplie par l'adjectif «*enthousiastes*».

Comment le conflit entre la massification de la notion et sa discrétude est-il marqué en surface? La distribution des pauses vocalisées suggère qu'une relation existe effectivement entre l'ambiguïté constitutive de la notion thématifiée et le rythme heurté de l'énonciation. Deux de ces pauses encadrent en effet le terme de départ, dont nous avons dit qu'il figurait par excellence la zone de rupture entre la conception générique, et celle plus spécifique de la notion thématifiée: «*e .. au niveau des secrétaires e*». De même peut-on constater que l'hésitation de A entre l'imparfait et le passé composé, puis celle concernant le choix qualitatif qui doit lui permettre d'échelonner les secrétaires, sont également marquées d'une pause vocalisée: «*y avait e .. y a eu*», «*plus e .. enthousiastes que*». L'interprétation notionnelle permet, on le voit, de rendre compte du fait que les interruptions de la chaîne énonciative ne se produisent pas de façon aléatoire, tout en induisant une explication unifiée des (ir)régularités syntaxiques du français parlé.

Peut-on aller jusqu'à parler de contestation, ou de conflit coénonciatif interne à l'énoncé produit par A? La genèse des luttes interénonciatives peut-elle être assignée aux conditions mêmes de production des énoncés, hors interaction? Dès lors, au premier effort de formulation, la lutte commencerait pour la maîtrise du thème discursif, et l'intervention du coénonciateur ne viendrait alors qu'*intéresser* les participants, au sens où ces derniers sont aussi des agents sociaux, toujours susceptibles d'en appeler à des instances extérieures quand ils sont dans l'embarras. Il y aurait alors deux sources de conflit affleurant dans l'entretien: l'une inhérente aux conditions cognitives de l'énonciation, l'autre attachée à ses déterminants sociaux.

3.4.2 A181.au niveau des relations de travail .. patron employés

B181.oui

A182.qu'est-ce que ça fait? qu'est-ce que ça crée bon ... est-ce que ça été e ... plus intime ... plus distancié e .. qu'est-ce que c'est ... qu'est-ce qui s'est passé?

Si la notion instanciée dans la séquence précédente peut se représenter sous la forme [RÉACTION(S) DES SECRÉTAIRES], l'échange 181-182 concerne l'initiation thématique de la notion [EFFETS SUR LES RELATIONS DE TRAVAIL]. Ayant conceptualisé le terme de départ par localisation d'un champ relationnel, puis marqué, après une courte pause, les deux pôles [PATRON] [EMPLOYÉS], A se trouve confronté à un problème complexe voisin de celui qu'il avait eu avec l'introduction d'une discrétude dans la zone homogène [SECRÉTAIRES]. Comment articuler sur le terme de départ la notion [EFFETS]?

La séquence heurtée qui suit montre que le raccord est difficile: trois pauses vides, dont l'une accompagnée du marqueur d'ouverture de cadre «*bon*» – semblant ici signaler un écart par rapport au plan d'énonciation du terme de départ – et deux marques pleines, stratégiquement placées puisqu'elles délimitent les termes du rapport qui s'établit entre les pôles du champ relationnel: «*e .. plus intime ... plus distancié e..*» La formulation instancie de la sorte une échelle mobile permettant de situer chacun des pôles concernés par rapport aux autres. On peut bien sûr imaginer d'autres formulations, formant famille paraphrastique, par lesquelles A aurait pu dicter à B les termes du thème discursif, sans que la notion ainsi élaborée soit différente. On peut également risquer qu'il existe sans doute des formulations moins indirectes, en français ou dans une autre langue, qui expriment de façon concise – et donc moins susceptible de produire des interruptions de séquence – l'idée de [PROXIMITÉ PLUS OU MOINS GRANDE]. Pour une situation donnée d'entretien se déroulant dans un cadre institutionnel donné, on peut donc prédire que les tâtonnements de la parole échangée sont, pour partie, spécifiques à la langue, ou au dialecte d'usage.

4. CONCLUSION

Nous avons postulé qu'un niveau d'organisation notionnel définissant trois cas de figure courants – représentations superposées, représentations disjointes, et illusion de représentation superposée – était au principe de la mise en forme des énoncés, avec leurs régularités et leurs irrégularités, en situation d'entretien. Nous avons également supposé, en nous garantissant d'un certain nombre de travaux de psychologie expérimentale, qu'il existait une double corrélation pertinente entre d'une part, la fréquence des phénomènes de pause et de l'autre, le niveau d'abstraction d'une expression et son degré d'ambiguïté. Nous nous sommes efforcés de mettre en œuvre ces hypothèses à partir de thèmes construits spontanément par les participants. Nous les avons appelés thèmes discursifs ou encore, conformément à notre hypothèse hypersyntaxique de départ, notions thématiques. Nous avons insisté sur la *difficulté d'énonciation* liée, selon nous pour partie, à la mise en discours de ces notions et nous avons essayé de rendre au plus près dans notre analyse la dimension dynamique de la mise en discours.

Nous pensons avoir montré que les jeux de frontière qui nous ont permis de décrire les trois cas de figure représentationnels qui précèdent, fournissent une explication plausible à l'alternance de phases fluides et de tâtonnements, depuis les

simples pauses délimitant les unités de sens jusqu'aux ruptures syntaxiques franches, en passant par les pauses vocalisées et autres télescopages, qui caractérisent les énoncés en langue parlée courante. Nous avons également tenté de montrer que plus les thèmes discursifs débattus étaient de facture complexe, plus les chances de ruptures étaient grandes, surtout lors de leur première formulation.

De ce point de vue, tout énoncé – non seulement ceux produits en situation d'entretien informel en langue parlée spontanée – est le résultat d'une séquence d'opérations complexes, dont celles qui révèlent ces marqueurs *en creux*. Une différence entre l'échange ordinaire et la prose écrite soignée réside dans la présence manifeste, dans le premier cas, de ces accessoires et autres supports qui constituent l'architecture du discours. La distinction n'est toutefois qu'une question de degré, car il suffit de mettre en parallèle pauses, redites et tâtonnements propres à l'oral spontané et ratures, biffages et brouillons accompagnant l'écrit (Blanche-Benveniste, 1991). Cette réhabilitation des fautes de langue, par leur intégration dans le travail de production énonciative – *xarakter v'skaz'vaniŝ (recevogo proizvedeniŝ)* – (Bakhtine, 1959-1961, p. 485; 1986, p. 118), est aujourd'hui facilitée par le tournant discursif de certains travaux de linguistique cognitive. Langacker (1987, p. 461) utilise ainsi la métaphore de l'échafaudage pour rendre tangible l'esprit de la grammaire cognitive dont il a conçu les fondations en opposition directe au modèle générativiste: «once the complex structure is in place (established as a unit), the scaffolding is no longer essential and is eventually discarded». Cette analogie – qui marque un retour aux origines de la syntaxe – était jusqu'à présent plutôt revendiquée par ceux qui travaillent au-delà du seuil phrastique, comme en témoigne par exemple cette remarque de Portine (1984, p. 23): «Un texte est défini par un appareillage [...] comme un bâtiment résulte de la *disposition* d'un matériau de construction». L'image est bien sûr différente de celle d'arborescence, puisqu'elle autorise la prise en compte des essais infructueux et autres maladroites, vices de forme et même éboulements occasionnés par le *travail* de construction des coénonciateurs.

Nous considérons que le concept de notion est au moins validé comme outil d'analyse discursive. Nous sommes loin cependant de l'avoir rendu pleinement opératoire. On pourra nous objecter la pauvreté de notre échantillon, l'absence d'éléments comparatifs, une certaine approximation terminologique – un métalangage figuratif serait d'un grand secours – et surtout, d'un point de vue méthodologique, la part trop grande faite à la description et à l'interprétation des

données. Nous ne contestons pas ces critiques. Notre système d'analyse en est à sa phase préliminaire où il s'agit encore de complexifier les outils de manière à les faire adhérer à l'objet sans en trahir la dimension dynamique. Bien d'autres entretiens devront être décrits avant que nous ne parvenions à une simplification conceptuelle satisfaisante. La tentation d'une formalisation anticipée existe, mais la dynamique du langage en situation mettant en jeu des déterminants très variés, le danger est également toujours présent de simplifier à l'excès en voulant «prendre les choses de la logique pour la logique des choses».

Une raison pour laquelle nous pensons que la voie mérite d'être creusée tient à ce qu'en se haussant de la sorte au-dessus du plan de surface des énoncés, il devient possible de travailler en intégrant les deux faces, cognitive et sociologique, qui ensemble déterminent la forme énonciative de l'interaction verbale. Le concept de notion thématique permet en effet l'articulation de plusieurs traditions. Les notions que nous avons du monde ne naissent pas du néant, pas plus qu'elles ne sont la création pure d'énonciateurs inspirés. Les travaux de linguistique cognitive ainsi que les théories de l'énonciation insistent surtout sur la dimension cognitive et conceptuelle des processus de mise en forme, imputant pour l'essentiel la conventionalité des structures linguistiques aux particularismes «culturels». Halliday (1970, p. 142) a été plus spécifique sur le lien qui unit la grammaire d'une langue aux besoins langagiers de sa communauté: «the particular form taken by the grammatical system of language is closely related to the social and personal needs that language is required to serve.» Nous croyons de même que la façon dont les coénonciateurs mettent en place et raccordent les pièces qui leur servent à construire et encadrer repères constitutifs et domaines notionnels dans leur pratique quotidienne de la langue est intimement liée aux positions qu'ils occupent dans leurs champs sociologiques respectifs. Le «contact mental» dont parle Langacker est aussi et en même temps un contact social et il serait étonnant que l'*habitus* qui se situe au principe des choix effectués par les agents, jusqu'à ceux en apparence les plus individuels, n'ait aucune influence sur les représentations qu'ils se font des domaines notionnels mis en jeu, négociés, et souvent contestés dans l'interaction.

Curieusement, la pragmatique des actes de langage, que tout prédestinait à intégrer cette dimension socioculturelle, a plutôt cherché à se démarquer des travaux prenant en compte les déterminants sociaux de l'énonciation Pratt (1987, p. 51) a justement remarqué: «it is assumed in these theories that all participants are engaged in the same game and that the game is the same for all players.» Mais le jeu

n'est jamais égal car les coénonciateurs ont tous un statut spécifique qui ne peut qu'exceptionnellement trouver son homologue dans l'ordre conflictuel du discours. À cet égard, l'expérience le montre à chaque instant, la règle est certainement l'inégalité statutaire.

Pour terminer, nous voudrions souligner que les jeux de frontière, qui accompagnent la construction des unités thématiques dans l'interaction et qui décrivent la genèse conceptuelle des notions débattues, peuvent également être à la source de certaines ambiguïtés terminologiques. La possibilité d'assigner un contenu de pensée différent à un même terme est un phénomène que l'on peut constater quasi quotidiennement dans les luttes qui opposent les différentes disciplines des sciences humaines, voire les différentes écoles en conflit à l'intérieur d'une même discipline. Les termes métalinguistiques n'échappent pas à cette instabilité sémantique, comme en témoignent les usages pour le moins contrastés qu'ils connaissent dans la profession. Il serait intéressant de pratiquer une analyse contrastive, inspirée de celle dont nous avons présenté ici une première ébauche, des emplois de certains de ces termes à partir d'une rencontre entre chercheurs appartenant à différentes traditions.

Daniel Simeoni

Khadiyatoula Fall

Université du Québec à Chicoutimi

Références

- ARIEL, M. (1988) «Referring and accessibility», *Journal of Linguistics*, n° 24, pp. 65-87.
- BAKHTINE, M. M. (1959) «Problema teksta v lingvisticke, filologii i drugix gumanitarnyx naukax, Opyt filosofskogo analiza», *Literaturno-kriticeskie stati*, Moskva, 'xudožestvennaâ literatura', pp. 473-500.
- BAKHTINE, M. M. (1986) «The problem of the text in linguistics, philology and the human sciences: An experiment in philosophical analysis», in C. Emerson & M. Holquist (réd.), *M. M. Bakhtin, Speech Genres and Other Late Essays*, Austin, University of Texas Press, pp. 103-131.
- BERRENDONNER, A. (1981) *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.
- BERTHOUD, A.-C. & L. MONDADA (1991) «Modes d'introduction et de négociation du topic dans l'interaction verbale», *Colloque sur l'analyse des interactions*, Université de Provence (12-14 septembre).
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1984) «La dénomination dans le français parlé», *Recherches sur le Français Parlé*, n° 6, pp. 109-130.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1987) «Syntaxe, choix de lexique et lieux de bafouillage», *DRLAV, Revue de Linguistique de l'Université Paris VIII*, n° 36-37, pp. 132-157.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1991) «Les études sur l'oral et le travail d'écriture de certains poètes contemporains», *Langue Française*, n° 89, pp. 52-71.
- BLUM-KULKA, S. & E. WEIZMAN (1988) «The inevitability of misunderstanding: Discourse ambiguities», *Text*, vol. 8, n° 3, La Haye, pp. 219-241.
- BOURDIEU, P. (1984) «Capital et marché linguistiques», *Linguistische Berichte*, n° 90, pp. 3-24.
- CHAFE, W. (1976) «Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects and topics», in Charles N. Li (réd.), *Subject and Topic*, New York, Academic Press, pp. 25-55.
- CHAFE, W. (1988) «Linking intonation units in spoken English», in J. Haiman & S. Thompson (réd.), *Clause Combining in Grammar and Discourse*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, pp. 1-27.
- CLARK, H. (1987) «Four dimensions of language use», in J. Verschueren & M. Bertucelli-Papi (réd.), *The Pragmatic Perspective*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins.
- CULIOLI, A. (1983) «Pourquoi le français parlé est-il si peu étudié?», *Recherches sur le Français Parlé*, n° 5, pp. 291-300.
- CULIOLI, A. (1985) *Notes du séminaire de DEA*, Poitiers, Département de Recherches Linguistiques de l'Université Paris VII.
- CULIOLI, A. (1990) *Pour une linguistique de l'énonciation, opérations et représentations*, Paris, Ophrys.

- DECLERCK, R. (1991) «The origins of genericity», *Linguistics*, n° 29, pp. 79-102.
- EDMONSON, W. (1981) *Spoken Discourse: A Model for Analysis*, Londres et New York, Longman.
- ENCREVÉ, P. & M. de FERNEL (1983) «Le Sens en pratique: construction de la référence et structure sociale de l'interaction dans le couple question/réponse», *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 46, pp. 3-30.
- GARDÈS-MADRAY, F. (1984) «Praxématique et interaction verbale», *Langages*, n° 74, pp. 15-29.
- GARDIN, B. (1988) «Le dire difficile et le devoir dire», *DRLAV, Revue de Linguistique de l'Université Paris VIII*, n° 39, pp. 1-20.
- GIVÓN, T. (1979) *On Understanding Grammar*, New York, Academic Press.
- GIVÓN, T. (1983) «Topic continuity in discourse: The functional domain of switch reference», in J. Haiman & P. Munro (éd.), *Switch Reference in Universal Grammar*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins.
- GOFFMAN, E. (1981) *Forms of Talk*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- GOFFMAN, E. (1986) «La condition de félicité», *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 64, pp. 63-78.
- GRICE, H. P. (1957) «Meaning», *Philosophical Review*, n° 66, pp. 377-388.
- GRICE, H. P. (1975) «Logic and conversation», in P. Cole & J. L. Morgan (éd.), *Syntax and Semantics*, n° 3, New York, Academic Press.
- HALLIDAY, M. A. K. (1970) «Language structure and language function», in J. Lyons (éd.), *New Horizons in Linguistics*, Harmondsworth, Penguin.
- HALLIDAY, M. A. K. (1985) *An Introduction to Functional Grammar*, Baltimore, Edward Arnold.
- LAMBRECHT, K. (1987) «On the status of SVO sentences in French discourse», in Russell S. Tomlin (éd.), *Coherence and Grounding in Discourse*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, pp. 217-261.
- LANGACKER, R. W. (1987) *Foundations of Cognitive Grammar*, vol. 1, Stanford, U.P.
- LANGACKER, R. W. (1991) *Foundations of Cognitive Grammar*, vol. 2, Stanford, U.P.
- MARTINS-BALTAR, M. (1986) «Défaillances dans l'entretien: sur quelques énoncés métadiscursifs d'empêchement», *Cahiers du français des années quatre-vingts*, n° 2.
- MCNEIL, D. (1979) *The Conceptual Basis of Language*, Hillsdale, N.-J., Erlbaum.
- PALEK, B. (1968) «Cross-reference: A contribution to hyper-syntax», *Travaux du Cercle Linguistique de Prague*, n° 3, pp. 255-266.
- PORTINE, H. (1984) «Argumentation, texte, énonciation», *Protée, L'Énonciation*, n° 12, pp. 22-29.

- PRATT, M.-L. (1987) «Linguistic utopias», in N. Fabb, D. Attridge, A. Durant & C. MacCabe (réd.), *The Linguistics of Writing: Arguments between Language and Literature*, New York, Methuen, pp. 48-66.
- RAYNOLDS, A. & A. PAVIO (1968) «Cognitive and emotional determinants of speech», *Canadian Journal of Psychology*, n° 22, pp. 164-175.
- REDEKER, G. (1991) «Linguistic markers of discourse structure», compte-rendu de D. Schiffrin, 'Discourse Markers', *Linguistics*, n° 29, pp. 1139-1172.
- RIGGENBACH, H. (1991) «Towards an understanding of fluency: A microanalysis of nonnative speaker conversations», *Discourse Processes*, n° 14, pp. 423-441.
- SACKS, H. & E. SHEGLOFF (1974) «The preferences in the organization of references and persons in conversation and their interaction», *Ethnomethodology: Labelling Theory and Deviant Behavior*, in N. H. Avinson & R. J. Wilson (réd.), Londres, Routledge and Kegan Paul.
- SCHACHTER, S., N. CHRISTENFELD, B. RAVINA & F. BILOUS (1991) «Speech disfluency and the structure of knowledge», *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 60, n° 3, pp. 362-367.
- SIEGMAN, A. W. & B. POPE (1966) «Ambiguity and verbal fluency in the TAT», *Journal of Consulting Psychology*, n° 30, pp. 239-245.
- TYLER, A. & C. DAVIS (1990) «Cross-linguistic communication missteps», *Text*, vol. 10, n° 4, pp. 385-411.
- VIGNAUX, G. (1988) *Le Discours, acteur du monde*, Paris, Ophrys.